



MESNIL POUR TOUS. De nouvelles têtes émergent pour cette élection municipale

La commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche est un cas d'école : c'est la première fois qu'une élection municipale se joue sur ce territoire d'ampleur cantonale qu'il est impératif de ramener à l'échelle communale. Présentation des enjeux...

Une seule liste ? C'est bien parti pour ce choix unique à Mesnil-en-Ouche en vue de l'élection municipale du dimanche 15 mars.

Pas de seconde liste, pas de second tour : les jeux sont faits !

Jean-Louis Madelon, tête de liste de Mesnil pour tous, maire délégué de Bosc-Renoult-en-Ouche, a pris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre de ses homologues des autres communes déléguées qui constituent la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche.

« C'est la première fois qu'il y aura un programme commun pour Mesnil-en-Ouche, expose Jean-Louis Madelon. Mais les programmes de chacune des communes regroupées en commune nouvelle ont été respectés à 95 % ».

Il n'y a donc, pour ainsi dire, pas d'actions non abouties qui restent en suspens à l'issue de cette élection municipale. C'est préférable vu que la mise en route de la commune nouvelle de quelque 5 000 habitants qu'est Mesnil-en-Ouche a demandé pas mal d'ajustements administratifs. Et que les habitants, dans leur transversalité et leurs différences, peinent encore à se situer.

C'est la raison pour laquelle on évoque un mandat de « transition », histoire de peaufiner l'organisation interne de la commune nouvelle et sa communication externe dans le but de fédérer l'ensemble du territoire derrière des actions qui intéressent les Mesnillois.

Mandat de transition ?

Ce nouveau mandat va-t-il être



Jean-Louis Madelon (au centre) entouré de ses futurs adjoints.

une nouvelle période de transition ? Oui et non.

Oui, parce qu'au regard du nombre d'habitants, le prochain conseil municipal devait être pourvu de seulement 29 conseillers. Dans la configuration qui se présente, le conseil municipal de Mesnil-en-Ouche comptera 63 élus ! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est vraiment

peu probable qu'une autre liste que celle conduite par Jean-Louis Madelon émerge. « Il faut y voir un avantage, celui d'avoir une bonne répartition d'élus sur l'ensemble de la commune nouvelle et des maires délégués dans chaque ex-commune. Oui, il s'agit bien d'un mandat de transition », confirme Jean-Louis Madelon, consent de la situation.

Et non, ce mandat ne sera pas totalement de transition parce qu'un programme d'intérêt communal a été échauffé dans le but de servir tous les habitants, tous âges confus.

Améliorer l'attractivité

Tout passe, en milieu rural, par l'attractivité du territoire. Afin

que l'attractivité ne soit pas un vain mot, il faut offrir des services de qualité et de proximité aux habitants et futurs habitants.

La réalisation d'un campus scolaire à Mesnil-en-Ouche en est l'exemple. Le domaine de l'Enfance-Jeunesse est un enjeu primordial, d'où la volonté de la très probable municipalité de raccorder à un « projet pédagogique global » les trois pôles scolaires du territoire. En « complémentarité » avec le collège. « L'objectif est de maintenir

les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) qui ont plus de sens en milieu rural du fait de l'éloignement des gens des activités culturelles. Il faut amener la culture dans la cour des villages », explique Jean-Louis Madelon.

Pour poursuivre : un service de crèche en complément du RAM (Relais Assistantes Maternelles) sera étudié, de même que la possibilité d'alimenter des cantines scolaires via des circuits courts.

Côté développement économique, une « zone d'activité agricole » pour l'agro-alimentaire à Epinay fait partie des pistes à creuser. « Il faut d'avantage de mise en relation entre la commune et les entreprises, être à l'affût des nouveautés. On ne peut se permettre de passer à côté de ce qui passe comme avec l'entreprise FM Labelle qui a été reprise. La commune doit avoir un rôle de soutien », observe le futur maire.

L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) va servir d'outil pour mieux penser la « revitalisation » des « bourgs centres » (végétalisation des places, voies douces, déconcentration des voitures...). « Dorénavant, un commerce ne pourra pas être transformé en habitation avant trois années... »

Quant à la santé, un « foyer autonomie » de 40 logements figure au programme, tout comme un pôle santé sur la commune déléguée de La Barre-en-Ouche. Jean-Louis Madelon et ses colistiers (lire encadré) semblent savoir où ils veulent aller (lire aussi p 43 pour les questions d'environnement).

Benoît Négrier

Cinq adjoints derrière le maire

L'élection municipale à Mesnil-en-Ouche a la particularité de présenter une liste, sauf surprise, unique. Jean-Louis Madelon conduit ainsi la liste Mesnil pour tous dont le mot d'ordre est dans l'intitulé. Pour le soutenir dans sa mission, cinq adjoints l'ont rejoint : Martine Gouley (La Roussière) à la Cohésion sociale,

Jean-Jacques Prévost (Ajou) à l'Aménagement du territoire, Michèle Drappier (Les Jonquerets) à la Vie des associations (culture et sport), Thomas Courtoux (Saint-Aubin-le-Guichard) à l'Enfance-Jeunesse et Mathieu Vandooren (La Barre-en-Ouche) aux Finances. « C'est mon noyau serré », admet Jean-Louis Madelon.

Il y aura « dix maires délégués nouveaux ». Parmi les figures de la commune qui arrient : Jean-Noël Montier, Daniel Kiffer, Marc Vampa, Danièle Petit, Agnès Van Den Driessche, Hubert Cappellet, Jean-Pierre Gibourdel, Bernard Boissière et Jean-Pierre Bordeau (il ne fait pas partie de la liste Mesnil pour tous).

Réunions publiques

Deux réunions publiques de la liste Mesnil pour tous seront organisées : à Beaumesnil le samedi 7 mars à

10 h 30 à la salle des fêtes et à La Barre-en-Ouche le lundi 9 mars 20 h à la salle des fêtes.